

Plan National en faveur des Migrateurs Amphihalins (PNMA)

COPIL n° 2

Les participants

Excusés

Feunteun Eric (MNHN)
Herfaut Johanna (ARA France)
Le Tellier Valentin (DEAL Réunion)
Vienne Laurent (AELB)

Participants

- **Adam** Gilles (DREAL Nouvelle-Aquitaine)
- **Baisez** Aurore (Logrami)
- **Belveze** Corinne (DEB)
- **Bearez** Marie (CNR)
- **Bellot** Cécile (FHE)
- **Blanc** Eric (Marins Pêcheurs professionnels)
- **Cadic** Nadou (DGITM/DAM/DML)
- **Campton** Pierre (MRM)
- **Charles** Maud (INRAE)
- **De oliveira** Eric (EDF)
- **Didiot** Anne (EDF)
- **Fillinger** Laura (DIRM NAMO)
- **Fuhs** Mickaël (CIPA)
- **Guillouet** Jérôme (FNPF)
- **Lagarde** Raphaël (Université de Perpignan)

- **Lecomte** Marie (CNPMEM)
- **Mace** Didier (CONAPPED)
- **Mennesson** Marion (MNHN)
- **Menguy** Laurent (DIRM Nord Atlantique-Manche Ouest (NAMO))
- **Ngadja-santhe** Arnaud (DPMA)
- **Oumoussa** Hamid (FNPF)
- **Stolzenberg** Nicolas (CONAPPED)
- **Teichert** Nils (MNHN)
- **Tesseyre** Dominique (AE Adour-Garonne)
- **Vernet** Marilyne (Régions de France)

Equipe projet PNMA - OFB:

- **Ampen** Nicolas (OFB - équipe projet PNMA)
- **Chanseau** Matthieu (OFB - équipe projet PNMA)
- **Lalement** René (OFB - équipe projet PNMA)
- **Porteneuve** Marine (OFB - INRAE)
- **Toison** Vincent (OFB - équipe projet PNMA)
- **Valadou** Bénédicte (OFB - équipe projet PNMA)

I. Organisation de la journée

Les règles de la journée

webinaire

Réactions et contributions en direct via **zoom** : lever la main lors des temps d'échange !

klaxoon

6 grands thèmes

Ecoute et participation actives

Des contributions au profit de la co construction et de l'intelligence collective

Echanges bienveillants et constructifs

Partage et revue collective

Les objectifs du jour

1

Faire un point d'étape sur l'avancement du projet et les travaux engagés

2

Discussion sur les actions à inscrire dans le PNMA

3

Echanger sur le gouvernance et les prochaines échéances

ORDRE DU JOUR DU COPIL N° 2



#	Séquences		Durée	Horaire
1	Introduction de la DEB et de la DPMA	zoom	10 min	9h30 - 9h40
2	Rappel des termes de référence et du planning prévisionnel	zoom	15 min	9h45 - 10h00
3	Discussion sur les actions à inscrire dans le PNMA	zoom klaxoon	4h00	
	Thème: Communication, Sensibilisation et Formation	zoom klaxoon	40 min	10h00 -10h40
	<i>PAUSE (10 min)</i>			
	Thème: Habitats et Continuité écologique	zoom klaxoon	50 min	10h50 - 11h40
	Thème: Lien Terre-mer	zoom klaxoon	30 min	11h40 - 12h10
	<i>PAUSE (2H30)</i>			
	Thème: Suivis, évaluations et perspectives	zoom klaxoon	40 min	14h30 – 15h10
	Thème: Pêche	zoom klaxoon	45 min	15h10 – 15h55
	Thème: Pisciculture et repeuplement	zoom klaxoon	20 min	15h55 – 16h15
	<i>PAUSE (5 min)</i>			
4	Echanger sur le gouvernance et les prochaines échéances	zoom	40 min	16h20 – 17h00

II. RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE ET DU CALENDRIER

TERMES DE REFERENCE PNMA

Espèces considérées:

espèces amphihalines (poissons + macro-crustacés) de métropole et d'outre-mer français

Objectifs

1

Donner une **vision globale** de l'état de conservation et des pratiques de gestion de l'ensemble de ces espèces

2

Tirer le meilleur parti des dispositifs existants de conservation (PNA, PDC,...), de planification (SDAGE, ...) et mesures de gestion (Plagepomi * et DSF)

3

Proposer une coordination au niveau national sans se substituer aux instances de bassins et analyser les manques pour une gestion optimale

4

Favoriser la synergie, en activant le **lien biodiversité-eau douce-milieu marin**

Contenu attendu du PNMA

Etat des connaissances sur la situation des migrateurs amphihalins



Bilan de la mise en œuvre des dispositifs de gestion existants

Ensemble d'actions **SMART**, opérationnelles à l'échelle nationale

** Dans l'attente des bilans des PLAGEPOMI en cours de révision*



TERMES DE REFERENCE PNMA

Plan multi-espèces et multi-espaces qui répond au **Plan Biodiversité de 2018** (plan opérationnel de la SNB 2011-2020)



- **Se rapprochent d'un PNA multi-espèces (outil FR pour répondre à la DHFF)**

- **Cf. Ambition de l'action 42 du Plan Biodiversité**

Plan multi-espèces et multi-espaces qui contribuera à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)

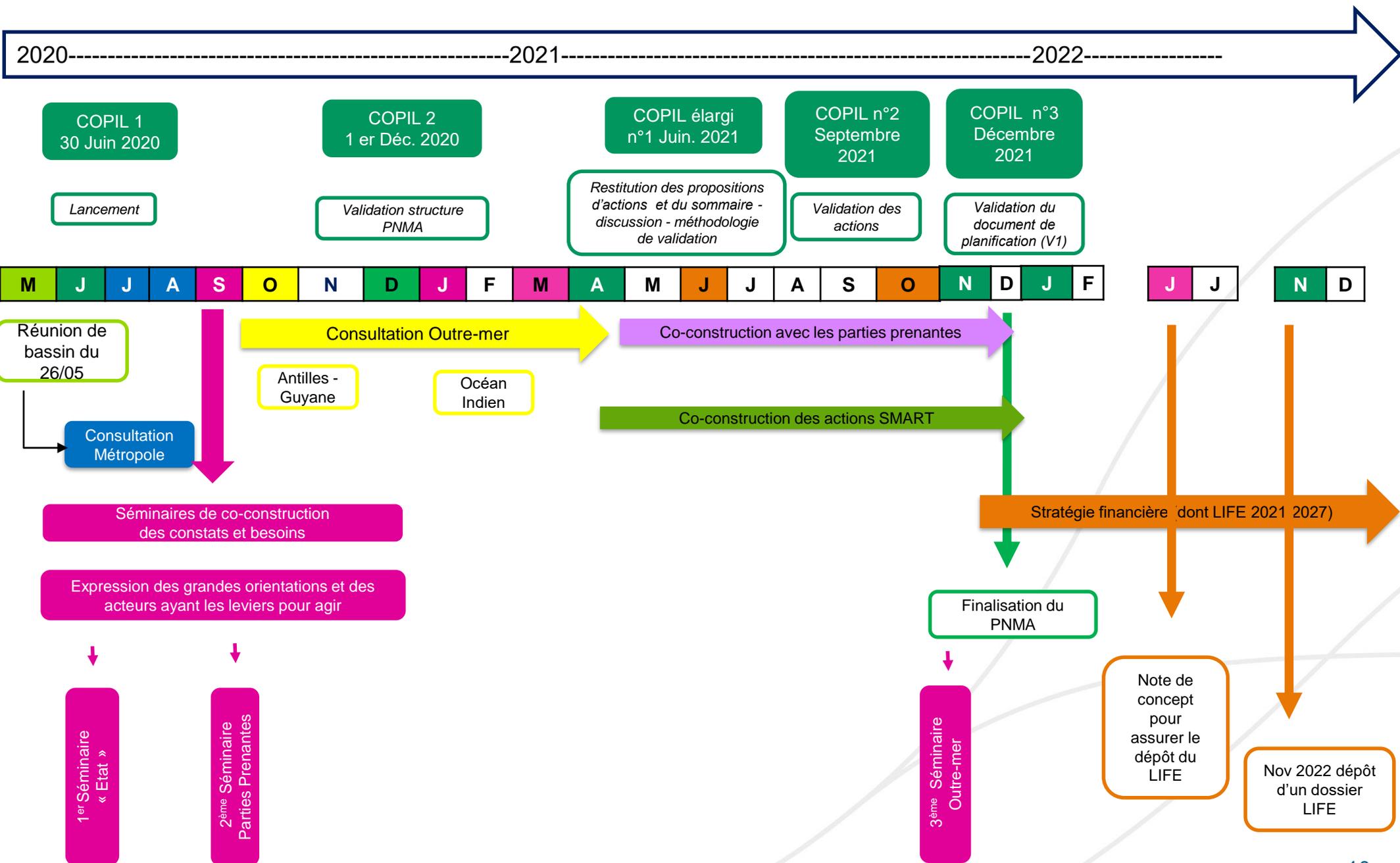


- **Le PNMA peut être une des déclinaisons opérationnelles de la nouvelle SNB**

- **Le PNMA permet l'approche transversale nécessaire à une meilleure gestion: lien terre-mer**

Le PNMA permet un dialogue avec les différents ministères, MTE, MAA, MOM

CALENDRIER PREVISIONNEL PNMA



Calendrier plus détaillé des prochaines échéances



20 Août

Deadline pour les retours sur:

Le sommaire
Les propositions
d'actions SMART

2ème COPIL
Validation des actions

3ème COPIL - 1ère semaine
de décembre



3ème COPIL
Validation du plan



30 Novembre => 1 janvier

Envoi UE Proposition
V1 validée du PNMA à
l'UE

Stratégie financière



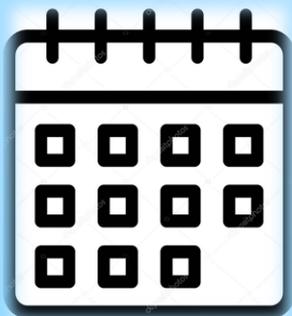
- Si **LIFE PNMA** → **60 % de financement** via ce programme
- Insertion de certaines actions cohérentes dans d'autres projets **LIFE** sur lesquels travaille l'OFB:
 - **LIFE intégré SN (stratégie nature)** visant à intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles avec la restauration des milieux
 - **LIFE espèces mobiles** vise à répondre aux objectifs de la DCSMM.



Objectif : cohérence de projets portés par l'OFB

- **Financements d'actions sollicités par des partenaires**

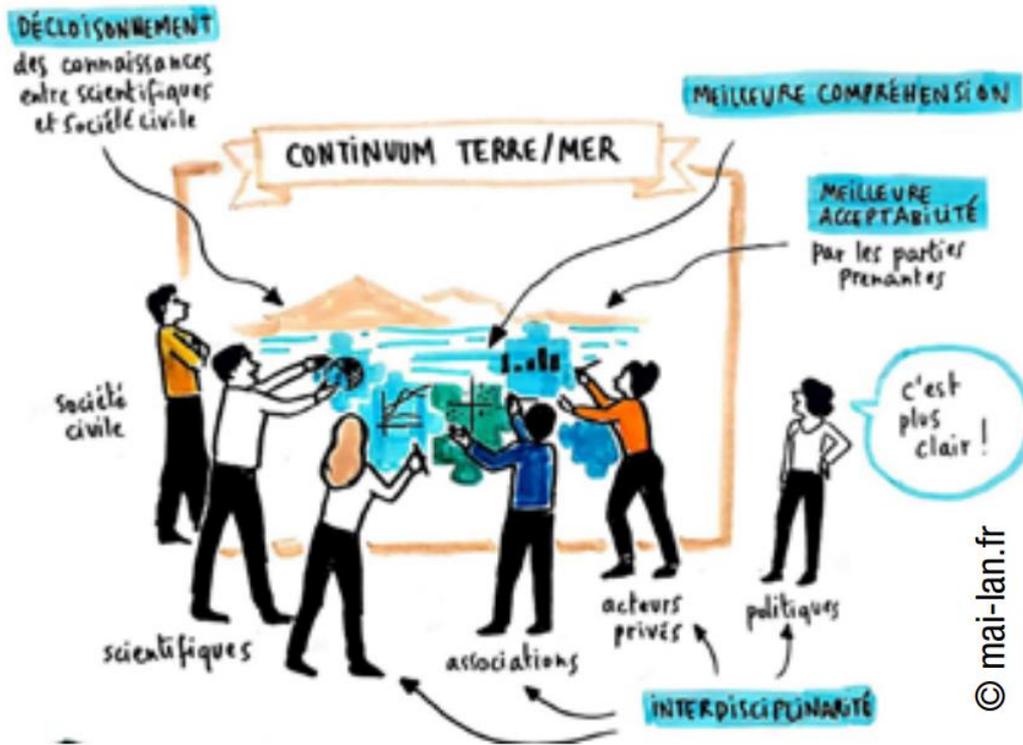
DECLINAISON DU CALENDRIER PREVISIONNEL PNMA



- **Fin 2021** : finalisation du PNMA V1 => **document de planification**
- **2021/2022** : on se sert du montage du LIFE pour décliner ses actions de façon concrète + prévision financière (budget prévisionnel) avec hypothèses de la mise à disposition de fonds de la part des partenaires.
- **2022** : chiffrage des actions pour déposer un LIFE
- **Juin 2022** : dépôt de la note de concept LIFE
- **Novembre 2022** : dépôt du PNMA LIFE

INFORMATIONS SUR LE PNMA

Lien page web des rencontres organisées auprès de l'ensemble des acteurs impliqués de métropole et d'outre-mer
<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/828> <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1240>



© mai-lan.fr

N° 80
MAI
2021

LES
Rencontres

Réflexions sur le Plan national migrateurs amphihalins (PNMA)
Rencontres organisées auprès de l'ensemble des acteurs impliqués de métropole et d'outre-mer

Synthèse des rencontres organisées par l'Office français de la biodiversité les 14, 15 et 17 septembre 2020 et les 21 et 22 janvier 2021, auprès de l'ensemble des acteurs impliqués de métropole, et les 20 et 21 octobre 2020, 25 février, 16 et 25 mars 2021 auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans les départements et régions d'outre-mer (Drom).

L'élaboration du Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA) s'inscrit dans une démarche de co-construction associant l'ensemble des acteurs concernés par le projet. Aussi, des rencontres ont été organisées afin de : réaliser un bilan de la mise en œuvre des différents dispositifs de gestion existants ; partager des retours d'expérience des dispositifs actuels et des actions réalisées dans leur cadre ; identifier des grandes orientations et des leviers d'actions du PNMA ; formaliser une liste d'actions prioritaires à mettre en œuvre dans les départements d'outre-mer ; proposer des leviers et objectifs opérationnels à soutenir à l'échelle nationale à moyen terme.

Le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont confié à l'Office français de la biodiversité (OFB) l'élaboration d'un Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA). Les espèces considérées sont les poissons et les macrocrustacés amphihalins présents en France métropolitaine (Figure 1 et Tableau 1) et dans les départements et régions d'outre-mer (Drom). Certaines de ces espèces font déjà l'objet de dispositifs de gestion, aux échelles internationale, nationale, de façade maritime ou de bassin. Toutes ne bénéficiant pas d'un même statut de protection, le plan adoptera une approche multi-espèces, dont l'intérêt est souligné par l'action 42 du Plan biodiversité.

les dispositifs de gestion existants en accompagnement via des actions opérationnelles de niveau national. Ces actions, activant le lien entre biodiversité, milieux d'eau douce et milieux marins, viseront des opérations concrètes et réalisables dans des délais fixés avec des responsables et des moyens identifiés.

Figure 1. Les 12 espèces de poissons migrateurs de métropole : la lamproie marine, la lamproie de rivière, l'aloise feinte, l'aloise feinte de méditerranée, la grande alose, la truite de mer, le saumon atlantique, l'éperlan, le malet perc, le flét, l'anguille et l'esturgeon.

01

III. PROPOSITIONS D' ACTIONS À INSCRIRE DANS LE PNMA, SUITE DE L'APPEL A POSITIONNEMENT

Bilan de la participation suite à l'appel à positionnement lancé le 2 juillet et clôturé le 20 Août

Actions à inscrire dans le PNMA

➤ Membres du COPIL – « parties prenantes »: **10 retours**

➤ Membres du COPIL – « Etat »:
4 retours

Structures ayant participées au sein des « parties prenantes »:

EDF
FHE
CNR
MNHN-DINARD-BOREA
MNHN-PARIS-BOREA
CNPMEM
CONAPPED
FNPF
MRM
CIPA

Structures ayant participées au sein de « l'Etat »:

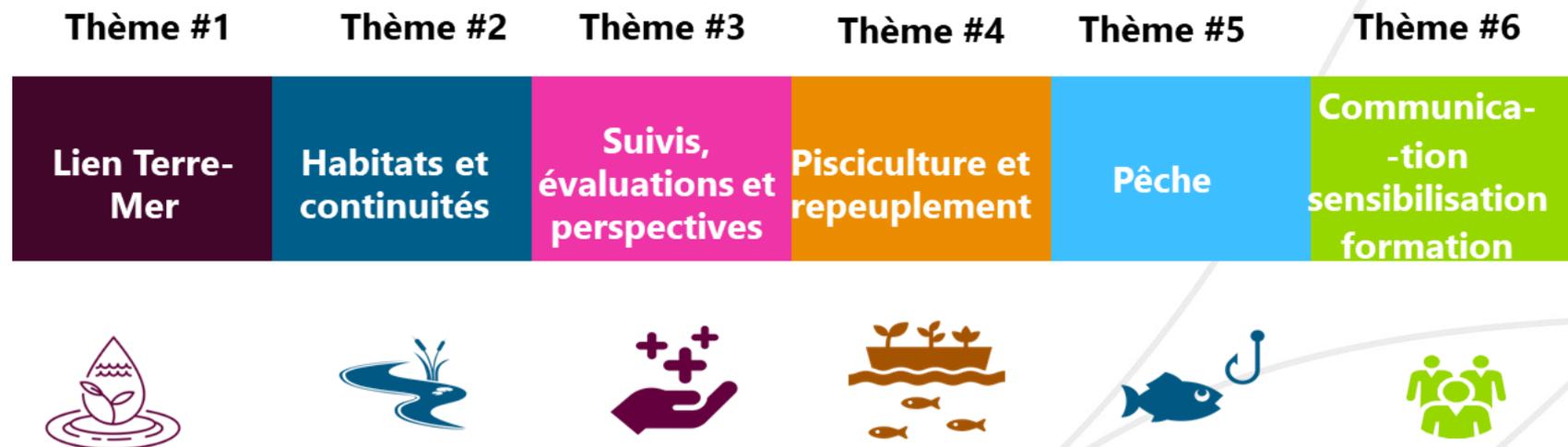
DEB
DREAL Nouvelle-Aquitaine
DREAL Centre-Val de Loire
AELB

Positionnement sur les actions du PNMA

- COPIIL élargi - parties prenantes: 10 retours

Total: **44 actions** (2 juillet 2021)

12 actions avec propositions de positionnement en tant que pilote de la part des structures



Précision concernant les termes: Pilote et Partenaire

Pilote:

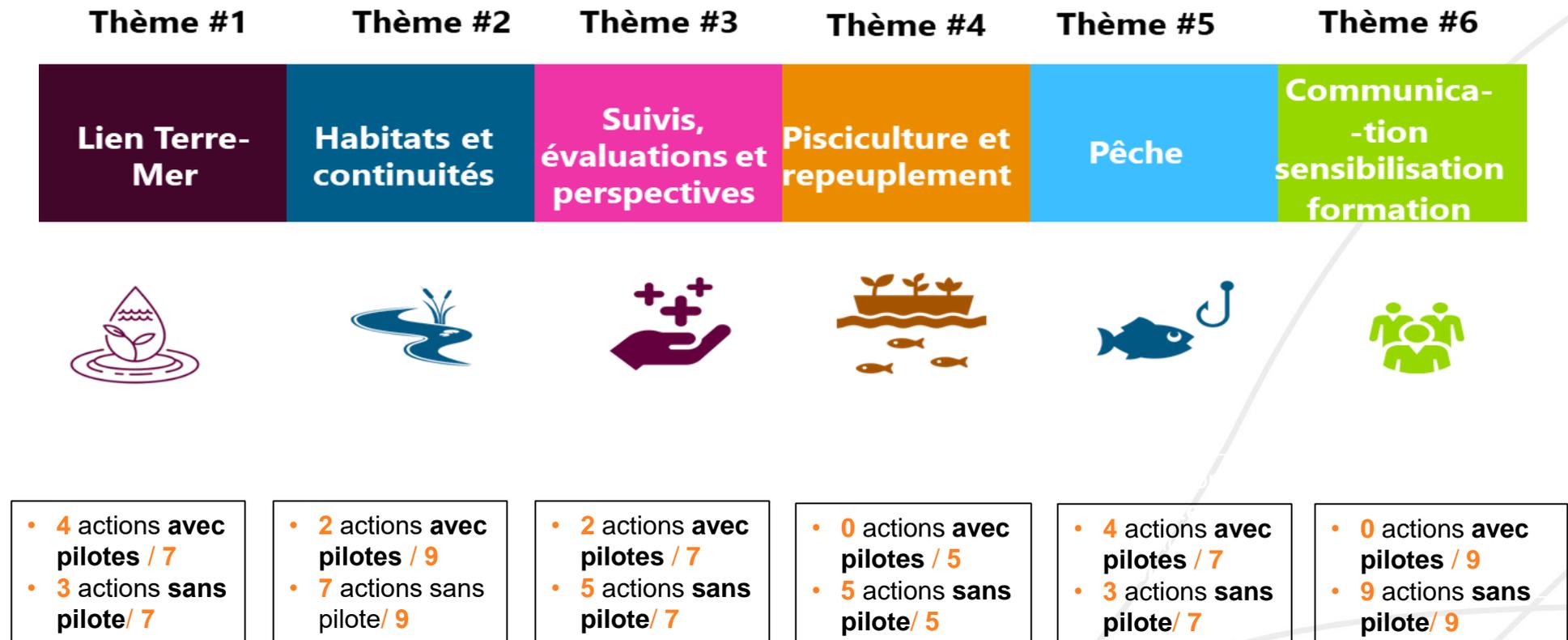
Mettre en œuvre l'action via ses connaissances et sa technicité.
Peut-être le financeur de l'action (à privilégier)

Partenaire:

Partenaire qu'il soit technique ou financier pouvant être mobilisé pour la mise en œuvre



Positionnement sur les actions du PNMA



Méthodologie de construction du tableau bilan envoyé le 23-09-21 au COPIL

Synthèse des retours

1- Reprise des informations envoyées au COPIL élargi:

Orientation, titre de l'action, Objectif de l'action, Description, Contexte

2- Ajout d'une colonne :

- Validée à ce stade de rédaction
- Désaccord à ce stade de rédaction
- Pas de positionnement
- Pilote
- Partenaire

3- Pour chacune des nouvelles colonnes, a été rajouté le nom de la structure ayant validé, non validé...

Une structure = une couleur

Exemple



Validation de l'action à ce stade de rédaction (2 juillet 2021)	Non validée en l'état (2 juillet 2021)	Pas de positionnement	Propositions de Pilote (s) (sur les actions envoyées le 2 juillet 2021) :	Partenaire (s):
EDF MNHN-DINARD-BOREA MNHN-PARIS-BOREA FHE CNP MEM CONAPPED FNPF MRM CIPA		CNR	Positionnement des Parties Prenantes (PP) en tant que pilote: MNHN-DINARD-BOREA	EDF MNHN-DINARD-BOREA MNHN-PARIS-BOREA

Méthodologie de construction du tableau bilan

- Analyse des référents thématiques:

- Relever les points importants
- Prise en compte des remarques directement dans le texte: couleur verte
- Analyse des candidatures pour être pilote d'action(s)
- Propositions de pilotes le cas échéant



Exemple

Prévoir des acquisitions de connaissances **notamment via des technologies nouvelles (télémétrie, tag archive pop-up, traceurs environnementaux...)**

- Campagne de pêche sur les couloirs pré identifiés durant la saison identifiée

Les règles du jeu

1

Présentation (max 1h00)

Pour chacun des thèmes, restitution en **5-10 min des propositions d'actions SMART** issues des concertations

Thème #1	Thème #2	Thème #3	Thème #4	Thème #5	Thème #6
Lien Terre-Mer	Habitats et continuités	Suivis, évaluations et perspectives	Pisciculture et repeuplement	Pêche	Communication sensibilisation formation
					
Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques	Référents thématiques
Vincent TOISON	Matthieu CHANSEAU	Marine PORTENEUVE	Bénédicte VALADOU	Laurent BEAULATON	Nicolas AMPEN

Tableau des actions du PNMA

Actions retravaillées suite à l'AAP

Les règles du jeu pour chaque thème

1

Temps d'échange via Kalxoon / thème

klaxoon

2

Restitution par le référent thématique

zoom klaxoon

3

Temps d'échange à l'oral

zoom

Explication de la méthodologie sur Klaxoon



*Questions / réponses) en
direct sur*

zoom klaxoon

<https://app.klaxoon.com/join/HNEGBMS>



2h30

IV. GOUVERNANCE ET PROCHAINES ÉCHÉANCES

Durée du Plan



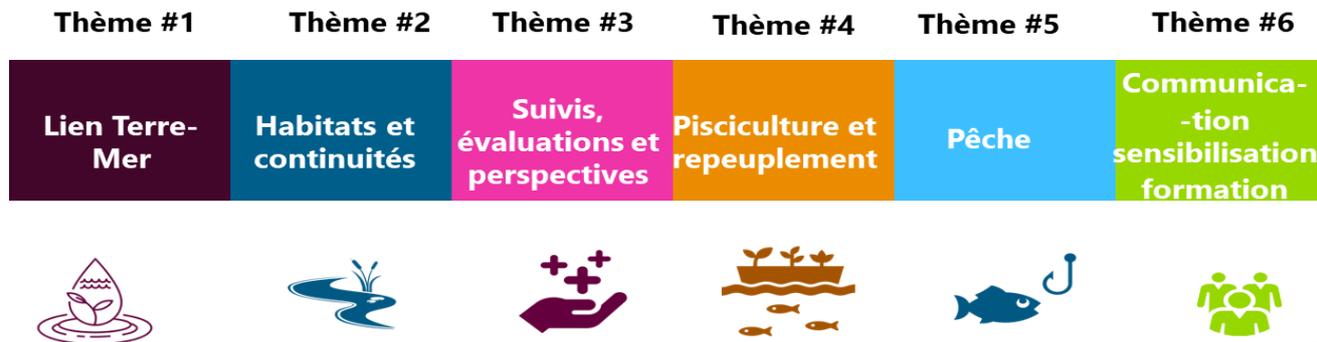
10 ans

- Permet de se caler sur la **SNB3 (2021-2031)**=> prévoir des échéances à 3 ans pour les « sous actions » notamment
- Faire le lien avec les **PLAGEPOMIs (2022-2028) - 6 ans** prévoir l'intégration du bilan à mi-parcours du PNMA lors de l'écriture des futurs plagépomi / SDAGE / DSF 2028-2033

Groupes thématiques

Missions

Des groupes thématiques seront mis en place pour suivre et réorienter, le cas échéant, les actions portées par les différents pilotes et donnent des avis au comité de pilotage sur les actions pour décision et validation.



- **Comment construire les groupes thématiques ?**
 - 1- Par thème ?
 - 2 - ou par groupe d'actions qui convergent
- **Qui anime ces groupes thématiques ?**
 - Chaque « Pilote » d'une action fait remonter les informations sur l'avancée
 - Le référent thématique aura un rôle d'assembleur ?
- L'animateur du PNMA sera chargé de faire les liens entre chaque groupe (1 ou 2)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention.